



L'écho de Liancourt Saint Pierre

Le mot du Maire

Nous avons fini l'année 2008 dans un contexte économique très difficile, en particulier pour les retraités, les personnes endettées, les chômeurs et les RMIstes.

Le Conseil Municipal et le **CCAS** ne peuvent pas tout faire, mais ont décidé d'agir : distribution par le Conseil Municipal, les membres du **CCAS** et le Conseil Municipal des Jeunes de colis de fin d'année, de chocolat et de bons d'achat.

Le **CCAS** a conservé une réserve financière qui peut être utilisée cet hiver (demande à formuler en Mairie, discrétion assurée).

Notre village est en régression démographique compte tenu :

- de l'absence de logements locatifs permettant l'installation de nos jeunes,
- de la difficulté d'accéder à la propriété (de nombreuses maisons ne trouvent pas acquéreurs).

D'ores et déjà, nous travaillons avec l'**OPAC de l'Oise** pour un important projet (réhabilitation de l'ancienne boucherie et construction de 3 logements proches du cimetière).

Ils nous faut étudier avec les différents partenaires comment favoriser l'obtention de financement pour l'accession à la propriété.

2009 commence dans la difficulté, mais nous sommes tous de bonne volonté.

Rapprochons-nous dans un élan collectif de solidarité et de fraternité.

BONNE ANNÉE À TOUS...



Pour vous et avec vous,
Denys Roullier

Directeur de publication : Denys Roullier
Comité de Rédaction : la Commission Communication.

Le Conseil Municipal des Jeunes en action...

Le **CMJ** formé en octobre dernier, participe déjà aux différentes manifestations de la commune.

Océane – maire jeune, et plusieurs conseillers jeunes ont pris part aux commémorations du souvenir du 11 Novembre, apportant une gerbe au monument aux morts.



Le **CMJ** accompagné de leurs amis a décoré la salle communale pour le Noël des enfants avec une effervescence joyeuse mais efficace. Océane a secondé notre Père Noël dans sa distribution des cadeaux aux enfants.

Océane, Chloé, Mattéo et **Florian** avec des membres du **CCAS** ont parcouru les rues de Liancourt Saint Pierre pour apporter non seulement des chocolats et colis à nos aînés, mais aussi leurs sourires et vœux pour ces fêtes de fin d'année.



Le premier conseil des jeunes aura lieu en janvier 2009, avec élaboration de leurs projets et actions.

Une page d'histoire

La Poste

Histoire de notre Poste :

1825 - Liancourt-Saint-Pierre dépend du bureau de poste de Chaumont-en-Vexin.

1871 - Une boîte aux lettres est installée à la gare de Liancourt.

1881 - Le maire de Liancourt-Saint-Pierre (Monsieur Dumont) offre une boîte mise en service aux Groux.

1882 - Le conseil municipal présente sa première demande d'ouverture d'un bureau de poste dans la commune (demande renouvelée en 1883, 1884, 1885, 1886...)

1884 - Création à la gare de Liancourt d'un service télégraphique, puis d'une boîte postale mobile.

1894 - Le 3 juin, le bureau de poste est officiellement inauguré et mis en service dès le lendemain. Le premier facteur receveur est Mr Lantez.

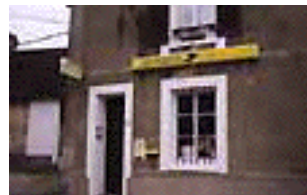


Ce bureau de poste était situé rue du Donjon.

1895 - Le 3 septembre, le bureau télégraphique est inauguré.

1903 - Le 25 décembre, mise en service du bureau téléphonique.

1904 - Le bureau de poste télégraphe et téléphone s'installe au 1 rue Saint-Pierre.



2008 - Après des démarches compliquées et acharnées pour défendre notre poste, nous avons pu maintenir l'ouverture de La Poste le mardi matin et samedi matin jusqu'à l'ouverture d'un bureau de poste communal.

Qu'est un Bureau de Poste Communal ?

- des murs qui appartiennent à la commune (ancien garage face à la mairie),
- un matériel fourni par La Poste,
- un employé communal à hauteur de 60 heures par mois, subventionné à environ 800 Euros par La Poste, somme couvrant salaires et charges.

Fondation du Patrimoine

Dimanche 14-12-2008, **M. Philippe Choppin de Janvry**, délégué régional de la Fondation du patrimoine, a remis à **Denys Roullier**, Maire, et à **Jean-Philippe Laroche**, Maire honoraire, une plaque commémorative qui sera apposée à l'entrée de l'Eglise.

La Fondation du Patrimoine a apporté son concours en lançant une souscription à laquelle particuliers et entrepreneurs ont été sensibles - 4000 €, somme à laquelle se sont ajoutés 16 000 € de subvention.

La fondation du patrimoine s'intéresse aux bâtiments publics mais aussi privés si ceux-ci sont visibles du domaine public.



Mrs Laroche – Choppin de Janvry – Roullier

Tout renseignements peuvent être pris en Mairie ou à la Fondation du Patrimoine au 03.44.86.20.87.

Réunions de quartier :

5 réunions ont eu lieu, avec une participation active des habitants du village :

- Le Vivray, Launay, les Grands Jardins,
- Les Groux, Vaux,
- les Marronniers,
- le haut du village,
- le bas du village.

Chaque réunion a permis un échange constructif entre les Liancourtois et les élus.

Différents points soulevés vont conduire à la recherche de solutions dans différents domaines : urbanisme, voirie, citoyenneté...

Ils existent des conflits particuliers plus aigus ; l'expression de chacun et la médiation de l'équipe municipale ont permis de solutionner bien des problèmes.

Les comptes rendus de ces réunions sont disponible en Mairie.

Continuons ce dialogue entre habitants et élus.

Décorations de Noël :



Un grand MERCI aux personnes qui ont décoré leur maison pour contribuer à l'illumination de notre village. Un MERCI tout particulier à M. et Mme ROZE...



Tartiflette



Marché de Noël



Sortie à Beauvais

Comité des Fêtes :

**Assemblée Générale
le 10-01-2009
à 14h30, à la Mairie**

→ Tartiflette :

De nombreux convives, une ambiance chaleureuse ont fait de cette soirée une réussite...

→ Marché de Noël :

Vingt-deux exposants pour cette nouvelle édition. Tous ces artisans amateurs ont proposé de belles idées de cadeaux en prévision des fêtes.

→ Spectacle sur glace :

Ambiance familiale et très chaleureuse en cette fin d'après-midi. Patineurs, jongleurs, clowns, trapézistes, sans oublier les deux adorables otaries, nous ont fait passer un bien joli moment.

Manque de civisme :

Nous constatons tous les jours des manquements aux règles les plus élémentaires, aussi bien au regard du code de la route (respect des limitations de vitesse dans le village, des priorités, du stationnement, ...) que dans le comportement de tous les jours (non utilisation de son garage, ...).

Il serait souhaitable que chacun de nous prenne ses responsabilités avant que l'équipe municipale ne soit contrainte de prendre les mesures qui s'imposent pour le respect du code de la route, la protection des piétons, de nos aînés et de nos enfants.

Article R632-1 du Code Pénal :

Est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 5e classe (1500 euros, 3000 euros en cas de récidive) le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, soit une épave de véhicule, soit des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, lorsque ceux-ci ont été transportés avec l'aide d'un véhicule, si ces faits ne sont pas accomplis par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation.

Les personnes coupables de la contravention prévue au présent article encourent également la peine complémentaire de confiscation de la chose qui a servi ou était destinée à commettre l'infraction ou de la chose qui en est le produit.

Autour de mon clocher :

Avis de naissances

- Kéryan LANÇON le 06/11
- Evan CONTREPAS le 30/11
- Eléonor CORNU le 18/12

Parrainage civil

Sans avis

Mariages

Sans avis

Avis de décès

Sans avis

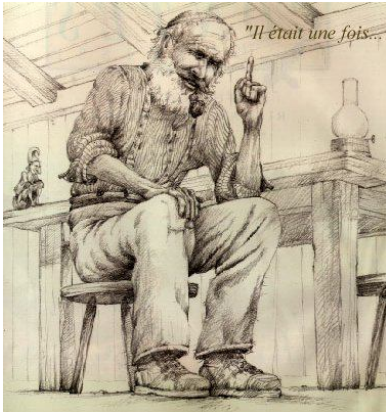


PENSE-BETE

17	Gendarmerie
03 44 47 55 17	
18	Pompiers
15	Médecin de garde
15	Pharmacien de garde
03 20 44 44 44	
08 25 81 28 22	Centre antipoison
03 20 44 42 78	
03 20 44 42 80	Centre antibrûlure
03 44 49 05 39	Mairie
03 44 49 63 60	Petits Patapons
03 44 49 29 92	Bureau de poste
03 44 49 05 11	Epicerie
03 44 47 02 26	Etang de SaintPierre
06 27 99 02 83	SMSAP
03 44 49 13 35	Gouëlle (EURL)

Vœux du Maire, galettes...

Monsieur Le Maire, l'ensemble du Conseil Municipal et le Conseil Municipal Jeune ont l'honneur de vous convier le dimanche 11 janvier à 15h00, à la salle des fêtes du village, pour partager la galette des rois...



Soirée conte:

Mélange de contemporain et de vieille légende, la soirée conte nous a entraîné dans les forêts du grand nord où cohabitent encore l'ours, l'homme et le reste des animaux. Voyage extraordinaire et magique à la rencontre d'une famille très pauvre, d'un homme qui voulait changer son destin avec pour témoin un chasseur transformé en Ours, et bien d'autres péripéties.

Le conteur nous a prouvé qu'entre tous les animaux, le plus bête n'est pas forcément celui que l'on pourrait croire.

Cette année le bouche à oreille a bien fonctionné, à l'égal de la belle prestation du narrateur et des gens venus encore nombreux.

Vivement l'année prochaine.

Noël des enfants:

Beaucoup d'effervescence, de bruit et de chahut à la salle des fêtes ce samedi 13 décembre, en attendant l'arrivée du Père Noël en visite dans notre village. Calme revenu pendant le spectacle de la marionnettiste qui présentait l'histoire de la cousine de Cendrillon, Babayaga.

Mais les enfants étaient surtout impatients de recevoir leur cadeau et confiseries, remis par le Père Noël bien sûr !



INFOS UTILES

La Mairie est ouverte au public les

lundi de 17h00 à 19h30

et

jeudi de 17h00 à 19h30

Vous souhaitez rencontrer Monsieur **Le Maire**, un **Adjoint** ?
Prenez rendez-vous au **03.44.49.05.39**

Vous pouvez aussi nous contacter par email :
Accueil.liancourt-st-pierre@orange.fr

N° d'urgence : 06.78.81.36.61

Site Internet : www.liancourt-saint-pierre.fr

**Monsieur Le Maire
et son conseil municipal
vous souhaitent
une heureuse année 2009 !**

Prochaine parution de votre
journal fin mars 2009.



Ont participé à l'élaboration du journal :

Pierre Chataigné, Nathalie Cornu, Janine Courtois, Yanic Dubourg, Isabelle Hernandez, Stephen Hopkins, Patrick Rainot, Denys Roullier, Benjamin Velluet